ANNEXE C12A

Filières ASS : calendrier des opérations de gestion

I - Calendriers pour les listes d'aptitude et les tableaux d'avancement nationaux

| A) Tableaux d'avancement au grade d'AAHC et à l'échelon spécial du grade d'AAHC | | | |
|---|--|--|--|
| | TA AAHC TA-G04031-A | Echelon spécial du grade d'AAHC TA-G04031-ES | |
| Lancement de la campagne PCI dans le SIRH par la DGRH (périmètre national) | 02/12/2025 | 02/12/2025 | |
| Mise à jour dans RenoiRH par les services académiques des historiques de carrière pour les agents exerçant ou ayant exercé des fonctions à hautes responsabilités (FHR) | dès le lancement de la campagne PCI sans objet | | |
| Lancement par les services académiques de la requête BO CIGeM permettant de vérifier la liste des agents promouvables | à compter du 01/01/2026 | | |
| Transmission des rapports excel (requête BO CIGeM) par les services académiques à la DGRH faisant apparaître pour chaque agent l'historique des fonctions exercées | jusqu'au 03/02/2026 | sans objet | |
| Examen par la DGRH des rapports excel (requête BO CIGeM) pour le TA AAHC uniquement | | | |
| Echanges avec les services académiques pour fiabilisation de la liste des promouvables et redressement des dossiers RenoiRH si nécessaire par les académies | jusqu'au 26/03/2026 | jusqu'au 26/03/2026 | |
| Transmission par la DGRH aux académies de la liste définitive des agents promouvables | | | |
| Information à destination des agents promouvables de leur promouvabilité par les services académiques | jusqu'au 31/03/2026 | jusqu'au 31/03/2026 | |
| Fransmission par les services académiques à la DGRH des documents rapport d'aptitude C5 et non C2, CREP ; cf annexe C1) et de l'annexe C8A, portant classement alphabétique de l'ensemble des promouvables en deux groupes (« très favorable » et « sans opposition ») décidés par es recteurs, après concertation avec les établissements de jusqu'au 'enseignement supérieur 16/04/2026 | | jusqu'au 16/04/2026 | |
| La répartition indicative est la suivante : 20% TF, 80% SO | | | |
| Transmission par les services académiques de la carte comptable académique nominative avec les volumes financiers | | | |
| Après examen des dossiers par la DGRH, publication des résultats de promotion et saisie des promus dans RenoiRH | à compter du | à compter du | |
| A l'issue de la publication et de la saisie des promus par la DGRH , les académies peuvent commencer à mettre à jour les dossiers de carrière des agents dans RenoiRH et produire les arrêtés | 02/07/2026 | 02/07/2026 | |

| B) Tableaux d'avancement (sauf TA AAHC et échelon spécial) | | | | |
|--|----------------------------|----------------------------|--|--|
| | TA INF B CS TA-G03999-A | TA MEN HC TA-G04362-A | TA MEN 1ère classe TA-G00101-A TA CTSSS TA-G04373-A | |
| Lancement de la campagne PCI dans le SIRH par la DGRH (périmètre national) | 13/01/2026 | 03/02/2026 | 07/05/2026 | |
| Fiabilisation de la liste des promouvables par les services académiques, en lien avec la DGRH, et redressement des dossiers RenoiRH si nécessaire | jusqu'au 06/02/2026 | jusqu'au 20/03/2026 | jusqu'au 26/06/2026 | |
| Transmission après fiabilisation de la liste définitive des agents promouvables par les services académiques à la DGRH | | | | |
| Information à destination des agents promouvables de leur promouvabilité par les services académiques | jusqu'au 06/03/2026 | jusqu'au 24/04/2026 | jusqu'au 18/09/2026 | |
| Transmission par les services académiques à la DGRH des documents (classement des proposés, rapport d'aptitude, CREP, etc; cf annexe C1) et saisie des proposés en rang 2 dans RenoiRH par les académies | | | | |
| Après examen des dossiers par la DGRH, publication des résultats de promotion et saisie des promus dans RenoiRH | | | | |
| A l'issue de la publication et de la saisie des promus par la DGRH, les académies peuvent commencer à mettre à jour les dossiers de carrière des agents dans RenoiRH et produire les arrêtés | à compter du 16/04/2026 | à compter du 18/06/2026 | à compter du 19/11/2026 | |

| C) Liste d'aptitude | | | |
|--|----------------------------|--|--|
| | LA CTSSAE LA-G04374-A | | |
| Lancement de la campagne PCI dans le SIRH par la DGRH (périmètre national) | 03/02/2026 | | |
| Fiabilisation de la liste des promouvables par les services académiques, en lien avec la DGRH, et redressement des dossiers RenoiRH si nécessaire | jusqu'au 20/03/2026 | | |
| Transmission après fiabilisation de la liste définitive des agents promouvables par les services académiques à la DGRH Information à destination des agents promouvables de leur promouvabilité par les services académiques | jusqu'au | | |
| Transmission par les services académiques à la DGRH des documents (classement des proposés, rapport d'aptitude, CREP, etc ; <i>cf annexe C1</i>) et saisie des proposés en rang 2 dans RenoiRH par les académies | 24/04/2026 | | |
| Après examen des dossiers par la DGRH, publication des résultats de promotion et saisie des promus dans RenoiRH | à compter du 26/06/2026 | | |
| A l'issue de la publication et de la saisie des promus par la DGRH , les académies peuvent commencer à mettre à jour les dossiers de carrière des agents dans RenoiRH et produire les arrêtés | | | |

POINTS D'ATTENTION

Accès au grade d'AAHC:

Sont promouvables, par tableau d'avancement établi au titre de l'année 2026, au grade d'AAHC les agents remplissant les conditions de grade et d'échelon au plus tard au 31 décembre 2026. Pour les viviers 1 et 2, les conditions de durée d'exercice sur emploi fonctionnel ou d'exercice sur fonctions à haute responsabilité (avec cumul éventuel de périodes sur emploi fonctionnel) sont à remplir au plus tard au 31 décembre 2025.

Chaque académie prendra en considération les APA et DDS des MENESR/MSJVA affectés ou relevant de l'académie mais également les APA et DDS <u>originaires d'une autre académie</u> et accueillis par voie de détachement sur emploi fonctionnel dans l'académie. Les APA originaires d'un autre département ministériel ou d'une autre fonction publique détachés sur emploi fonctionnel au MENESR/MSJVA relèvent du tableau d'avancement de leur administration d'origine.

Accès par TA aux grades de MEN 1ère classe et de MEN hors classe et au grade d'INF classe supérieure (cat B) :

S'agissant du tableau d'avancement au grade de médecin de l'éducation nationale hors classe (MEN HC), les recteurs classeront tous les agents promouvables de leur académie en deux groupes (très favorable et sans opposition).

Lors de l'établissement de leurs propositions, les services académiques veilleront à ce que les dossiers des médecins de santé scolaire ayant vocation à être détachés sur emploi fonctionnel d'une part, et des infirmiers assurant des fonctions en internat d'autre part, fassent l'objet d'un examen particulièrement attentif.

Accès par TA au grade de conseiller technique supérieur de service social (CTSSS) :

Les recteurs classeront tous les agents promouvables au grade de conseiller technique supérieur de service social de leur académie en deux groupes (très favorable et sans opposition).

Accès par LA au corps des CTSSAE:

Lors de l'établissement de leurs propositions, les services académiques prendront en considération que les agents classés et inscrits doivent être en capacité d'accepter une mobilité géographique, puisque les nominations dans ce corps s'effectuent au niveau national.

Pour l'ensemble des TA et LA relevant de la DGRH, le dernier compte rendu d'entretien professionnel disponible de chaque agent promouvable doit être transmis à la DGRH.

II - Calendrier préconisé pour les listes d'aptitude et les tableaux d'avancement académiques

| Libellé de la campagne | Code campagne 2026 | Période de campagne indicative |
|--|--------------------|--------------------------------|
| Liste d'aptitude AAE (SAENES vers AAE) | LA-G04029-A | À compter du 12/01/2026 |
| TA au choix APAE (AAE vers APAE) | TA-G04030-A | À compter du 12/01/2026 |
| Liste d'aptitude SAENES (ADJAENES vers SAENES CN) | LA-G04139-A | À compter du 12/01/2026 |
| TA au choix SAENES CE (SAENES CS vers SAENES CE) | TA-G04137-A | À compter du 12/01/2026 |
| TA au choix SAENES CS (SAENES CN vers SAENES CS) | TA-G04138-A | À compter du 12/01/2026 |

| Libellé de la campagne | Code campagne 2026 | Période de campagne indicative |
|--|--------------------|--------------------------------|
| TA au choix ADJAENES P1C (ADJAENES P2C vers ADJAENES P1C) | TA-G03858-A | À compter du 12/01/2026 |
| TA au choix ADJAENES P2C (ADJAENES vers ADJAENES P2C) | TA-G03857-A | À compter du 12/01/2026 |
| TA au choix INF CAT A HC (INF CAT A vers INF CAT A HC) | TA-G05048-A | À compter du 12/01/2026 |
| TA au choix APSS (ASSAE vers APSS) | TA-G04369-A | À compter du 12/01/2026 |

S'agissant des TA relatifs aux ATRF le mise à jour des carrières doit être effectuée avant le 8 juin 2026 (articulation avec la LA TECH)